

EN BREF

ATH

Ducasse : appel pour les décorés

Afin de pouvoir assurer la frappe du millésime « ducasse » sur le revers des médailles commémoratives, les sociétés et groupes participants sont invités à communiquer la liste de leurs médaillés (20, 25, 30, 35... années de participation) au Service des relations publiques de l'administration communale, 54, rue de Pintamont, à Ath, pour le lundi 26 juin au plus tard.

Passé cette date, seules les médailles ordinaires pourront encore être attribuées (dans la limite des possibilités).

Paroisse : des « personnes relais »

Le doyen d'Ath, l'abbé Paul Druet, et le Conseil paroissial annoncent la mise en place d'un groupe de « personnes relais » pour la paroisse d'Ath.

Ces « personnes relais » seront un lien reconnu entre la paroisse, les pratiquants et les non-pratiquants.

Elles seront disponibles pour accueillir, écouter, conseiller, informer et orienter dans les cas précis vers les services existants de la paroisse.

Voici leurs coordonnées.

● Nadine Monnier-Robeys, chemin de Scamps, 57, 7800 Ath. Tél. : 068/28 00 55.

● Pierre Ronvaux, avenue Joret, 49, 7800 Ath. Tél. : 068/28 39 22.

● Sœur Annie Destriez, Sœur Christiane Pavajot, Institut Saint-François, rue aux Gâdes, 28, 7800 Ath. Tél. : 068/28 79 47.

● Raymond et Marie-Rose Thomas-Gilbert, boulevard des Glacis, 15, 7800 Ath. Tél. : 068/28 13 62.

● René et Marie-Jeanne Vincent, chaussée de Mons, 262, 7800 Ath. Tél. : 068/28 22 50.

● Marie-Thérèse Wallemacq-Provost, rue du Canon, 63 A, 7800 Ath. Tél. : 068/28 49 71.

FLOBECQ

Voyage

« Les amis du voyage et du plaisir » organisent un voyage d'une journée le samedi 10 juin, en Ardennes et en Champagne.

Départ : Lessines, 6 h 45 ; Flobecq gare, 7 h ; Bois, 7 h 05 ; Flobecq bas de la Place, 7 h 10 ; Ellezelles, 7 h 20 ; Grand Monchaut, 7 h 25 ; Ath Grand-Place, 7 h 40.

Itinéraire : Ghislenghien, Soignies, La Louvière, Binche, Beaumont, Philippeville, Couvin, Charleville Mézières, Rethel et Berru (visite des caves de Philippe Garot).

Et ensuite : Machault, Vouziers, Le Chesne, Sedan, Bouillon, Dinant, Namur, Soignies, Ghislenghien, Ath, Ellezelles, Flobecq.

Le prix de ce voyage est de 45 € et comprend : le car de luxe*** climatisé, bar et toilettes à bord; le pourboire du chauffeur; le repas gastronomique; la dégustation des différents champagnes ainsi que l'apéritif, le vin et le café du repas.

Paiement à l'inscription chez Gérard Debecq, Place P.-H. Joret, 7, à Flobecq. N° de compte : 001-2418887-74.

● Renseignements : 068/44 86 82.

IRCHONWELZ

Tournoi de mini-foot par le Sporting club

Le samedi 24 juin, en la salle la Couturelle de Meslin-l'Évêque, le Sporting club d'Irchonwelz organisera, comme chaque année, un tournoi de mini-foot.

Pour les inscriptions et tous renseignements : Jean-Paul Guéret, chaussée de Tournai, 253, à Villers-St-Amand (0476/59 27 76); Benoît Gaudisauvois, rue du Marronnier, 15, à Arbre (068/27 01 26, 0479/98 04 16); Francis Balcaen (0476/21 12 94) ou Serge Debruxelle (0476/45 47 58).

ATH • À la Feuille d'étain

La présidence à Philippe Carlier

Philippe Carlier succède à Robert Leceux à la tête de la Feuille d'étain. Le nouveau président compte maintenir la ligne de conduite.

C'EST à l'occasion du traditionnel souper de fin de saison que la présidence du comité de la Feuille d'étain a été cédée. Après douze ans de bons et loyaux services, Robert Leceux a décidé de passer le relais.

Il s'est dit « heureux de passer le relais à un cadet qui a fait ses preuves, un garçon dynamique et enthousiaste. »

Robert devient ainsi président d'honneur. Il restera encore actif au sein de la société.

« Je suis aussi particulièrement heureux de céder la présidence à un moment où la Feuille d'étain se porte très bien, grâce au dévouement de ses membres et grâce à la complicité du secrétaire, Gérard Carlier, et au travail de nos trésoriers : Jean-Pierre Mercier et Alain Carlier. Enfin, je suis aussi très heureux d'avoir été sollicité comme président d'honneur et d'avoir accepté le bonheur de pouvoir continuer à vivre au rythme du cœur de la Feuille d'étain. »



Après douze ans à la présidence de l'œuvre philanthropique de la Feuille d'étain, Robert Leceux vient de passer le flambeau à Philippe Carlier. CE Ch.V. 672313

Le tout jeune président, Philippe Carlier, a tenu à mettre l'accent sur l'histoire de l'œuvre philanthropique.

« Il y a 112 ans, l'œuvre philanthropique la Feuille d'étain débute ses activités à Ath. En 1894, dans un contexte social difficile, un groupe d'amis décide de faire

quelque chose pour les plus démunis, pour les enfants surtout. »

Ils se mettent alors à récolter des capsules, des collerettes de bouteilles ainsi que des enveloppes de chocolat afin d'en revendre l'étain.

« Les activités continuent; nous avons toujours le même

but, c'est-à-dire aider ceux qui en ont besoin en récoltant des fonds de diverses manières. »

Plusieurs opérations ont été menées ces dernières années dont la participation du groupe au marché de Noël organisé par la ville, le souper annuel de la foire d'hiver et la participation du groupe des grosses têtes

à la braderie. Ces fameuses grosses têtes sont d'ailleurs présentées actuellement au Musée des géants dans le cadre d'une exposition.

Des interventions

« Nous avons effectué des dons et opérations, notamment des interventions financières pour les classes d'évasions de 6^e primaire locales afin que tous les élèves participent; des interventions dans l'achat d'équipements et de matériels pour des crèches et des homes locaux; des dons au Corps des pompiers et policiers d'Ath dans le cadre de l'action solidarité Ghislenghien; distributions de friandises par saint Nicolas et présentation d'une matinée enfantine pour les petits des écoles communales d'Ath et de l'Athénée royal d'Ath; distribution de colis pour les aînés; distribution de prix scolaires lors de la remise des résultats de juin et enfin toutes des interventions ponctuelles, locales, personnelles et forcement discrètes. »

Philippe Carlier a été agréablement surpris que la présidence lui soit proposée.

« Après 6 années passées au sein du comité en tant que membre, je n'ai pas hésité à succéder à Robert et je tiens à le remercier d'avoir mené la Feuille

d'étain là où elle se trouve actuellement, c'est-à-dire une œuvre philanthropique qui travaille, peut-être dans l'ombre, mais qui subsiste toujours après plus de 100 ans de vie. »

Enfin, après le passé et le présent, le jeune président a évoqué l'avenir.

« Je pense qu'il faut maintenir la ligne de conduite. La Feuille d'étain roule sur des rails tracés depuis de nombreuses années en suivant l'évolution des mœurs et des mentalités. Jamais un déraillement à ma connaissance. Je reste confiant en notre ligne de conduite et à ce que nos anciens ont créé, c'est-à-dire un groupe d'amis qui partagent leur envie de faire plaisir et de se faire plaisir. »

Le nouveau comité

Voici la composition de l'équipe qui va épauler Philippe Carlier dans sa tâche.

Le vice-président est Carl Mary, le vice-président d'honneur Émile Lebrun, secrétaire : Gérard Carlier, trésorier et trésorier adjoint : Jean-Pierre Mercier et Alain Carlier.

Commissaires : Paul Louviau, Yves Detournay, Roland Foucart, Michel Cygam, Christian Gustin, José Schellinck, Jean-Marie Hoffem et Christophe Provost.

Christel VERLEYEN

ATH • Conseil communal

Stationnement et finances



Bruno Van Grootenbrulle a fourni plusieurs éléments d'information à propos du stationnement payant à Ath. CE 674067

Le stationnement payant et les finances ont constitué deux autres points significatifs abordés lors du conseil communal d'Ath.

L'OPPOSITION n'a pas vraiment apprécié le recours à l'emprunt pour financer divers investissements. Laurent Postiau (Forum/cdH) a expliqué que cette technique « fait systématiquement porter les dépenses actuelles par les générations futures ». Jos Petiaux (MR) a exprimé un avis similaire. Pour le député-bourgmestre, « les investissements sont réalisés de manière réfléchie pour faire d'Ath une ville où il fait bon vivre », en soulignant notamment l'entretien du patrimoine. À son sens, il est en quelque sorte malvenu de réclamer des projets d'un côté et ensuite de faire grise mine devant les coûts qu'ils représentent.

En marge de l'ordre du jour, et en lien avec le procès verbal précédent, Laurence Nasdrovsky (Forum/MSAD) s'est étonnée de n'avoir pas reçu de réponses à diverses interroga-

tions formulées dans le cadre de l'examen du budget. Manifestement, elle ne doit pas les attendre. « Les réponses figurent dans les documents qui vous ont été remis; une lecture attentive et non sélective vous permettra d'obtenir les réponses » a dit le bourgmestre.

Parking : Européens pas égaux

Plusieurs informations ont été livrées par Bruno Van Grootenbrulle à propos du stationnement payant, à la sollicitation de Laurence Nasdrovsky.

On a ainsi appris que pour 2005, 70 % des sommes ont été récupérées. Près de 100 « forfaits » à 16 € sont « distribués » quotidiennement aux automobilistes qui effectuent une visite à Ath ou qui y travaillent.

« La Ville n'intervient à aucun stade dans la procédure de récupération des sommes dues » a dit le bourgmestre.

Sauf sans doute via le receveur communal et la police pour la communication des identités d'automobilistes n'ayant pas honoré le paiement des « forfaits ». Justement, à ce niveau, tous les citoyens européens ne sont manifestement pas égaux puisque Bruno Van Grootenbrulle a confirmé que la communication de ces identi-

tés n'est pas possible pour les Français, les Italiens et les Espagnols.

Il a encore donné quelques informations relatives à l'observatoire du stationnement et au comité d'accompagnement.

En 2005, le stationnement payant a généré des recettes globales de l'ordre de quelque 400.000 €. La Ville devrait pouvoir obtenir une enveloppe de près de 125.000 €, après décompte des coûts et frais engagés par le concessionnaire. Notons qu'une somme de 60.000 € avait été budgétée pour 2005 et qu'au compte 2004, une recette de 150.000 € avait été constatée (pour quelques mois de stationnement seulement).

À propos de l'identification des agents de Vinci, le bourgmestre a noté qu'ils portent une carte avec le nom de la société. On sait que le Collectif Parking de Tournai met en évidence l'obligation pour ces agents de se conformer à la loi du 10 avril 1990 (amendée ultérieurement), qui impose notamment le port d'une carte d'identification mentionnant le nom de l'agent (et de la société).

« Il n'y a pas de collaboration établie entre le concessionnaire et la police » a aussi indiqué Bruno Van Grootenbrulle.

F.H.

ATH • Ce mercredi 31 mai, 20 h, au Palace

« Sur la pointe », la bouteille à la mer

Ce mercredi 31 mai à 20 h, au Palace à Ath, Guy Rombaux présentera « Sur la pointe ». L'histoire d'une bouteille jetée à la mer comme un SOS.

ROBERTO est un homme comme les autres. Un homme qui ne veut dépendre de personne, et surtout pas être condamné à vivre dans la rue comme un clochard; un homme qui revendique le droit de vivre dans la dignité. Sympathique et agaçant à la fois, Roberto est un personnage entier qui dit tout haut ce que d'autres pensent tout bas et qui veut avant tout rester debout.

La solution pour lui c'est partir au lac et vivre de la nature.

Aller sur la Pointe... un coin de paradis en somme. Mais La Pointe, est-ce le bout du voyage ? Est-ce vraiment la solution ? Car sur son filot de verdure, Roberto, avant tout, est seul...

« Sur la pointe » narre donc l'histoire d'un « sans domicile fixe », une histoire signée par un tandem que les Athois connaissent très bien : Michel Lefèvre et Jean-Paul Vandenberghe. Myriam Pollart assure la mise en scène de ce monologue interprété par Guy Rombaux.

« C'est une pièce qui a été écrite voilà une dizaine d'an-



Guy Rombaux et Myriam Pollart présentent « Sur la pointe », premier projet de leur compagnie, la « Cie Aléathoire ». CE F.H. 673991

nées suite à une rencontre entre les auteurs et un personnage dont les propos ont été enregistrés » explique Myriam Pollart. « Ils ont donc écrit sur base des témoignages enregistrés. »

« Michel Lefèvre avait gardé cela dans un tiroir et un jour que j'étais chez Myriam, alors que je cherchais quelque chose pour remonter sur scène, Michel a évoqué cette pièce » raconte Guy Rombaux. « Nous étions au mois de décembre et très vite, nous avons préparé cette pièce... »

« Nous l'avons jouée l'année dernière pour un public restreint à l'auditorium; ici, nous allons nous retrouver dans une salle quand même différente » souligne Myriam Pollart.

« C'est d'autant plus intéressant que notre décor (qui consiste simplement en une petite pointe) sera un peu perdu dans l'espace de la scène et je trouve que c'est finalement assez juste par rapport au propos. Notre acteur est aussi seul et perdu. »

« Oui, l'urgence, c'est le texte » poursuit Guy Rombaux. « Le décor est très dépouillé. »

« Ce spectacle peut aisément circuler, de préférence cependant dans les lieux dédiés aux spectacles et à la culture » indique la metteuse en scène. « Nous voudrions notamment le présenter à des publics scolaires ou encore dans des villes plus importantes. »

Une compagnie

Le duo d'autres projets sans ses cartons, à commencer par la création de leur compagnie, la « Compagnie aléathoire ». « Ce qui est important finalement, c'est de trouver des synergies, de travailler avec un petit noyau de gens motivés pour mener des projets à échelle humaine. Nous voulons vraiment un esprit de troupe. Et nous ne nous mettons pas de barrières quant aux types de spectacles que nous voulons présenter. Finalement, ce sont les rencontres qui font les grands moments de la vie. »

F.H.

● « Sur la pointe », ce mercredi 31 mai à 20 h au Palace à Ath; PAF : 10 € + tarifs réduits. Réservations : 068/26 99 89.



Le week-end de la fête des mères de Rénovation

Comme chaque année, l'équipe de Rénovation du cortège a animé le quartier Saint-Martin, à l'occasion de la fête des mères. Au cours du week-end, les activités se sont succédées avec notamment des repas, du tir à l'arc, l'après-midi des mamys... Le marché aux fleurs dominical a remporté, cette fois encore, un beau succès tout comme le concert apéritif qui a été donné par la fanfare d'Irchonwelz, placée sous la baguette de Laurent Rasmont.

CE Ch.V. 672326